

DEVENIR UN ACTEUR EN PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (CERTIFICATION « ACTEUR PRAP » INRS)

Objectifs

- Devenir acteur de la prévention de l'entreprise et force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels dans l'entreprise.
- Connaître les risques de son métier, observer, décrire, analyser sa situation de travail et proposer des améliorations.

Public : Salariés d'entreprise ou d'établissement de tous les secteurs professionnels

Pré-requis : Aucun

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : Intra-muros / Inter-établissements dans vos locaux

Tarif : Nous consulter

Contenu

J1-Les modalités de communication

- L'impact de l'émotionnel : la coloration affective.

✓ **Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement**

- Comprendre l'intérêt de la prévention.
- Connaître les risques de son métier.

J2-Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la sante susceptibles d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité.

J3-Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou établissement

- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l'information aux personnes concernées.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort.

CERTIFICATION DES COMPÉTENCES

Intervenant pressenti

Psychologue, diplômée en ergonomie, formateur Prap

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Étude de cas
- Échanges et mutualisation
- Remise d'un dossier

Modalités d'évaluation

Suivi de l'exécution : Vérification des connaissances durant la formation par la passation d'un QCM.

Appréciation des résultats : Bilan à chaud et questionnaire individuel d'évaluation.